

4 Les élèves du second degré

Présentation

À la rentrée 2006, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer, 719 700 élèves sont inscrits dans une formation scolaire de second cycle professionnel dans un établissement sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale (hors apprentissage et hors établissements relevant d'autres ministères). Par rapport à la rentrée 2005, cet effectif est en baisse de 4 300 élèves, soit - 0,6 %, mais toutes les formations du cycle ne sont pas affectées de la même façon par cette évolution. Ainsi, il ne reste que 400 élèves dans les formations préparant au CAP en trois ans, soit 150 élèves de moins que l'an dernier, du fait de la fermeture progressive du dispositif. En revanche, les formations au CAP en deux ans progressent de 2 000 élèves, soit + 2,3 %. Avec près de 415 800 élèves, les formations au BEP en deux ans sont en recul : - 7 900 élèves, soit - 1,9 %. Enfin, 193 200 élèves suivent cette année une formation préparant au baccalauréat professionnel, un effectif en hausse de 1 800 élèves, soit + 0,9 % [1].

À la rentrée 2006, 78,6 % des élèves du second degré professionnel sont scolarisés dans le secteur public, un pourcentage proche de celui des années précédentes. La part du public varie peu, également, d'une formation à l'autre : 73,4 % pour les préparations au CAP en deux ans, 80,2 % pour les préparations au BEP en deux ans et 79,0 % pour les préparations au baccalauréat professionnel [2]. Il n'y a que pour les préparations au CAP en un an que la part du secteur public devient minoritaire, au profit du secteur privé (67,3 %).

Dans l'ensemble, les garçons sont plus nombreux que les filles : 391 400 garçons, soit 54,4 %, pour 328 200 filles. Ils sont notamment surreprésentés dans les préparations au BEP en deux ans et dans les préparations au baccalauréat professionnel. Toutefois, la situation globale s'inverse dans le secteur privé, qui forme majoritairement à des métiers "tertiaires" (domaine des services).

Comme cela a été précisé, les chiffres mentionnés ci-dessus ne concernent que des élèves en formation scolaire dans des établissements sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale. Plus largement, le second cycle professionnel englobe également des élèves en apprentissage ou dans des établissements relevant d'autres ministères. Ainsi, dans les centres de formations d'apprentis (CFA) sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, 42 650 jeunes préparent un BEP, 5 200 une mention complémentaire, 173 900 un CAP ou un autre diplôme professionnel de niveau V et 37 200 un baccalauréat professionnel (données de l'enquête rapide sur l'apprentissage de 2006). Également, dans des établissements scolaires agricoles, on compte 93 650 élèves suivant une formation scolaire de second cycle professionnel.

(Voir aussi : 4.25 et chapitre 5).

Définitions

■ **Second cycle professionnel.** Les formations du second cycle professionnel sont généralement dispensées dans les lycées professionnels, même si certains collèges, lycées et EREA accueillent également des sections professionnelles. Elles concernent de nombreux secteurs d'activité (voir 4.12 et 4.13).

■ **Mention complémentaire (MC).** Il s'agit d'une année supplémentaire de spécialisation qui peut être préparée à la suite de certains CAP ou BEP et qui est sanctionnée par un diplôme.

■ **Formations complémentaires (FC).** Ce sont des compléments de formation initiale à finalité professionnelle, donnés pour au moins un tiers du temps en établissement, destinés à des diplômés de niveau IV ou V.

■ **Brevets des métiers d'art (BMA).** Ces formations sont comptabilisées avec les baccalauréats professionnels.

■ **Certificat d'aptitude professionnelle (CAP).** Diplôme de niveau V se préparant en deux ans après la troisième ou en un an dans le cadre de la Loi quinquennale sur l'emploi, le travail et la formation professionnelle. Les formations exceptionnelles en trois ans sont en voie d'extinction.

■ **Brevet d'études professionnelles (BEP).** Diplôme sanctionnant un cycle de un ou deux ans après la troisième (seconde professionnelle et terminale BEP).

→ Pour en savoir plus

Sources : "Les apprentis en 2006-2007", Note interne, enquête n° 10, MEN-DEPP A1.

Système d'information SCOLARITÉ et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

Système d'information SAFRAN du ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

Le second cycle professionnel par classe et par sexe

[1] Répartition des élèves du second cycle professionnel par sexe et par section à la rentrée 2006 (France métropolitaine + DOM)

	Public			Privé			Public + Privé	
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Total	% filles
CAP en 1 an	1 277	697	1 974	462	3 603	4 065	6 039	71,2
1 ^{re} année CAP en 2 ans	20 745	16 346	37 091	4 244	9 121	13 365	50 456	50,5
2 nd e année CAP en 2 ans	16 306	13 811	30 117	3 243	7 704	10 947	41 064	52,4
Total CAP en 2 ans	37 051	30 157	67 208	7 487	16 825	24 312	91 520	51,3
1 ^{re} année CAP en 3 ans	35	15	50	2	99	101	151	75,5
2 ^e année CAP en 3 ans	46	32	78	4	60	64	142	64,8
3 ^e année CAP en 3 ans	60	33	93	5	49	54	147	55,8
Total CAP en 3 ans	141	80	221	11	208	219	440	65,5
BEP en 1 an	1 844	1 811	3 655	280	382	662	4 317	50,8
Seconde professionnelle	98 829	72 887	171 716	20 988	21 495	42 483	214 199	44,1
Terminale BEP	92 493	69 153	161 646	19 650	20 262	39 912	201 558	44,4
Total BEP en 2 ans	191 322	142 040	333 362	40 638	41 757	82 395	415 757	44,2
Première professionnelle (1)	47 295	35 006	82 301	11 213	10 372	21 585	103 886	43,7
Terminale professionnelle (2)	39 912	30 456	70 368	9 805	9 140	18 945	89 313	44,3
Total baccalauréat professionnel	87 207	65 462	152 669	21 018	19 512	40 530	193 199	44,0
Mentions complémentaires	2 000	2 737	4 737	313	1 234	1 547	6 284	63,2
FC post CAP BEP	201	639	840	16	49	65	905	76,0
FC post BT bac pro	38	53	91	39	193	232	323	76,2
Préparations diverses	82	651	733	18	131	149	882	88,7
Total second cycle professionnel	321 163	244 327	565 490	70 282	83 894	154 176	719 666	45,6

(1) Y compris 1^{re} et 2^e années de baccalauréat professionnel en 3 ans, 1^{re} année de BMA en 2 ans, 1^{re} et 2^e années de BMA en 3 ans.

(2) Y compris 3^e année de baccalauréat professionnel et BMA en 3 ans, 2nde année de BMA en 2 ans, BMA en 1 an, baccalauréat professionnel en 1 an.

[2] Effectifs d'élèves du second cycle professionnel par secteur à la rentrée 2006

